VENTES POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la Paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures a. m., LUNDI, 12 avril 1915, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans pour forcer la perception des taxes assessées dans l'année 1912 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir.

VEUVE DE ED. H. ADAMS—
No. 1734 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 17 et 18, dans l'ilet No. 363, bornés par les rues Berlin, Howard, Liberté et avenue Napoléon, mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Berlin, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH AMANN—
No. 1482 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80
Dix certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 10, dans l'ilet No. Folio 203, ilet 18, sub-division Oliver, bornés par les rues Numa, Pinckley, Lawrence et Nelson, mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Numa, sur une profondeur de 120 pieds.

ATLAS REALTY CO., LTD.—
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.65
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2642, borné par les rues Manuel, Bolivar, Delondes et Elmira.

AMOS ANTHONY—
No. 1232 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'ilet No. 230, borné par les rues Jackson, Liberté, Josephine et Franklin, mesurant 27 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 110 pieds.

VEUVE J. M. BARNES—
No. 800 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18, dans l'ilet No. 377, borné par les rues Bourbon, St. Claude, St. Anthony et Remparts, mesurant 24 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 68 pieds, 11 pouces et 8 lignes.

MME ANNIE M. BIRD—
No. 39 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 664, borné par les rues Thalie, Magazine, Melpomène et Camp, mesurant 28 pieds de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 127 pieds et 10 pouces.

CARROLLTON LAND CO.—
No. 403 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11, dans l'ilet No. 657, borné par les rues Eagle, Gen. Ogden, Pear et Heaton, mesurant 30 pieds de face à la rue Pear, sur une profondeur de 150 pieds.

GUS CAPRO—
No. 1382 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $35.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. A, dans l'ilet No. 44, borné par les rues Philip, St. Thomas, Jackson et Rousseau, mesurant 30 pieds, 4 pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de 92 pieds, et forme le coin des rues Philip et St. Thomas.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 713 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ilet No. Fol. 168, bornée par les rues Bayou St. Jean et Esplanade, mesurant 30 pieds de face à la rue Bayou St. Jean, sur une profondeur de 95 pieds.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 714 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. Fol. 867, borné par la rue Bayou St. John, mesurant — pieds de face à la rue Bayou St. Jean.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 710 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 387, borné par les rues St. Louis, Clark, Bayou St. Jean et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 711 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 476, borné par les rues St. Louis, Clark, Genois et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds de face à la rue Toulouse.

CARONDELET CANAL & NAV. CO.—
No. 712 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No. 14-18, dans l'ilet No. 474, bornés par les rues St. Louis, Clark, Genois et Toulouse, mesurant un certain nombre de pieds.

L. COURTEADE—
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'ilet No. 81, borné par les rues Delery, Douglas, Tricou et Chartres, mesurant 65 pieds, 5 pouces de face à la rue Delery, sur une profondeur de 91 pieds et 6 pouces.

EDW. S. CONNELL—
No. 472 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'ilet No. 270, borné par les rues Remparts, Gasquet, Erato et Clio, mesurant 25 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 87 pieds, et forme le coin des rues Remparts et Clio.

THOS. F. CUNNINGHAM—
No. 74 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $143.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'ilet No. 68, borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, mesurant 24 pieds, 2 pouces de face à la rue Peters, jusqu'à la rue Commerce, sur une profondeur de 148 pieds et 3 pouces.

VENTES POUR TAXES.

A. H. DENIS—
No. 1124 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

A. H. DENIS—
No. 1123 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

A. H. DENIS—
No. 1196 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.40
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2064, borné par les rues Delery, Senate, Tricou et Pelopidas.

A. H. DENIS—
No. 1122 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Prieur et Press, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

ALPH. J. DELAVIGNE—
No. 1151 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $30.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 6, 6, 7, dans l'ilet No. 2019 et als., bornés par les rues Ursuline, Convent à Holy Cross Line, Treasure et Livingston. Le terrain No. 5 sur la rue Treasure mesure 914 pieds, 7 pouces par une profondeur de 1,951 pieds. Le terrain No. 6 mesure 914 pieds de face à la rue Patriots, par 1,951 pieds en profondeur. Le terrain No. 7 mesure 914 pieds de face à la rue Solon, par 865 pieds en profondeur.

VEUVE JACOB DILLENKOFER—
No. 418 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'ilet No. 788, borné par les rues Baudin, Solomon, D'Hemecourt et Hennessey, mesurant 30 pieds de face à la rue Baudin, sur une profondeur de 120 pieds.

ANDREW DORIOCOURT—
No. 996 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. P. 10, dans l'ilet No. 1509, bornée par les rues White, Dupré, Onzaga et D'Abadie, mesurant 16 pieds de face à la rue D'Abadie, sur une profondeur de 30 pieds.

H. J. DURR—
No. 1716 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. ½ 13, 14, dans l'ilet No. 504, bornée par les rues Saratoga, Marengo, Rampart et Gen. Taylor, mesurant 44 pieds sur une profondeur de 131 pieds, 5 pouces et 1 ligne sur une des lignes de côté, par 133 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté.

WM. MASSIE EAGER—
No. 70 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.10
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ¼ ilet, dans l'ilet No. 386, bornée par les rues Telemachus, Washington, Euterpe et Triangle.

WM. MASSIE EAGER—
No. 600 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'ilet No. 504, bornée par les rues Gayoso, Salcedo, Clio et Jefferson Line.

WM. MASSIE EAGER—
No. 603 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de ilet, dans l'ilet No. 512, bornée par les rues Lopez, Salcedo, Clio et Jefferson Line.

WM. MASSIE EAGER—
No. 504 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme ½ de l'ilet, dans l'ilet No. 538, bornée par les rues Clark, Genois, Washington et Clio.

DR. CHAS. ECKHARDT—
No. 4884 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $132.00
Une certaine étendue de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme étendue 140-180 acres, plus ou moins, No. Fol. 186, bornée au nord par Métairie Road, à l'est par Oakland Course, à l'ouest par les terres de E. W. Thomas et au sud par la North Line.

CHAS. S. [illegible]—
No. 1390 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. ½ 5, 6, dans l'ilet No. G-V 74, bornés par les rues Broadway, Maple, Audubon et Burthe, mesurant, lot ½ 5, 15 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Broadway, par 120 pieds en profondeur.

VEUVE LORENZO FAIRFAX—
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, dans l'ilet No. 288, borné par les rues Fern, Spruce, Burdette et Cohn, mesurant 30 pieds de face à la rue Fern, sur une profondeur de 120 pieds.

DR. E. D. [illegible]—
No. 9 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $128.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible], dans l'ilet No. 217, borné par les rues Carondelet, St. Joseph, Julia et St. Charles, mesurant 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 134 pieds et 8 pouces.

MLLE ANNIE GOBRIN—
No. 680 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'ilet No. 1086, borné par les rues Mazant, France, Grant et Alco.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1432 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 78, Block D, dans l'ilet No. B 2, Fol. 174, borné par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 130 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1434 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 42, 43 Block D, dans l'ilet Fol. B 2, 174, bornés par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurent chacun 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 107 pieds.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. 1474 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $26.40
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 47, 49 Block E, dans l'ilet No. B Fol. 174, bornés par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurent chacun 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 165 pieds.

VENTES POUR TAXES.

CHAS. W. HOPKINS & JOS. LEE RHODES—
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 76, dans l'ilet No. B 2, Fol. 173, borné par les rues Audubon, Tulane University, Mobile Canal et Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 140 pieds.

H. H. HARRISON—
No. 4896 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 198, borné par les rues Constance, Bellecastle, Magazine et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds.

MLLE E. E. M. HOWCOTT—
No. 343 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 31¼, 25, 26, dans l'ilet No. 853, bornés par les rues Lesseps, Poland, Roman et Prieur, et mesurent les ¼ chacun 31 pieds de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 105 pieds. Les lots 25 et 26, chacun 33 pieds, 10 pouces de face à la rue Roman, par 124 pieds en profondeur.

OAR HUBER—
No. 700 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00
Un certain lot de tere et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18, dans l'ilet No. 774, borné par les rues Marais, Roman, Champs-Elysées et Derbigny, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 151 pieds.

MME FRED H. HUBBELL—
No. 583 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. C Pt. 6, dans l'ilet No. 158, bornée par les rues Customhouse, Marais, Villeré et Canal, mesurant 20 pieds, 6 pouces de face à la rue Customhouse, sur une profondeur de 114 pieds.

MME FRED H. HUBBELL—
No. 584 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $44.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. B Pt. 6, dans l'ilet No. 158, bornée par les rues Customhouse, Marais, Villeré et Canal, mesurant 19 pieds, 6 pouces de face à la rue Customhouse, sur une profondeur de 114 pieds.

JACOB ISRAEL—
No. 385 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme pt. ilet, dans l'ilet No. [illegible], bornée par la Route Gentilly, l'avenue London et la rue Ne Plus Ultra.

JACOB ISRAEL—
No. 394 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $82.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 189, dans l'ilet No. —, bornée par l'avenue London, Cerese, Route Gentilly, mesurant 140 pieds sur une profondeur de 3,190 pieds.

JACOB ISRAEL—
No. 391 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Quatorze certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 14 lots, dans l'ilet No. 4091, bornés par les rues Nouvelle-Orléans, avenue London, Abondance et Treasure, mesurant tant de pieds.

JACOB ISRAEL—
No. 392 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1-2, dans l'ilet No. 2142, bornés par le Route Gentilly, Lake End, mesurant, lot 2, 32 pieds de face à la Route Gentilly, sur une profondeur de 302 pieds; le lot No. 1 mesure 60 pieds de face à la Route Gentilly, sur 147 pieds de profondeur.

ANTONIO JONBAU—
No. 200 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. Pt. 23, dans l'ilet No. 370, borné par les rues Gasquet, Robertson, Canal et Villeré, mesurant 31 pieds de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 94 pieds.

K. R. JOHNSON—
No. 930 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'ilet No. 1718, borné par les rues St. Anthony, Annette, Industry et Agriculture.

ALBT. G. KLEINSCHMIDT—
No. 75 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Pt. 9, 11, dans l'ilet No. 208, borné par les rues Baronne, Clio, Dryades et Erato, mesurant 44 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 110 pieds, 9 pouces.

JOS. F. KEENEY—
No. 607 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $5.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'ilet No. 769, borné par les rues Louisa, Roman, Desbigny et Piety, mesurant 60 pieds, sur une profondeur de 170 pieds.

WASHINGTON KING—
No. 100 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24, dans l'ilet No. 690, borné par les rues Perdido, White, Broad et Poydras, mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 120 pieds.

JEFFERSON L. LEVINE—
No. 1473 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $145.00
Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 8 à 10, dans l'ilet No. B D 22, bornés par les rues State, Perrier, Coliseum et B. V. Line, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State, sur une profondeur de 120 pieds.

JOS. W. LENNOX—
No. 1486 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00
Cinq certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 6-9, dans l'ilet No. 165, bornés par les rues Summer, Homer, Olivier et Newton, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Summer, sur une profondeur de 135 pieds. Le lot No. 9 forme le coin des rues Summer et Homer.

JOHN FRANK LINDNER—
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'ilet No. 1571, borné par les rues Castiglion, St. Bernard, Clay et Dupré, mesurant 30 pieds, sur une profondeur de 130 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 212 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 1730, borné par les rues Allen, New Orleans, Industry et Agriculture, mesurant 230 pieds sur une profondeur de 318 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 236 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'ilet No. 1189, borné par les rues Gentilly, Larrete, Lepage et Bayou St. John, mesurant 60 pieds de face à la rue Gentilly, sur une profondeur de 101 pieds.

VENTES POUR TAXES.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 240 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 1573, borné par les rues Castiglion, St. Bernard, Clay et Dupré, mesurant 120 pieds sur une profondeur de 110 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 239 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'ilet No. 888, borné par les rues Annette, Roman, St. Anthony et Prieur, mesurant 26 pieds, 8 pouces, de face à la rue Annette, sur une profondeur de 115 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 241 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. Fol. 163, borné par les rues Bayou St. John et Esplanade, mesurant 120 pieds de face à la rue Bayou St. John, sur une profondeur de 123 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 238 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet No. 1571, borné par les rues O'Reilly, Aubry, Clay et Dupre, mesurant 60 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur de 100 pieds.

JNO. FRANK LINDNER—
No. 237 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'ilet No. 1571, borné par les rues O'Reilly, Aubry, Clay et Dupre, mesurant 36 pieds de face à la rue Aubry, sur une profondeur de 105 pieds.

MLLE OVALINE MARVEIL—
No. 1377 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'ilet No. 409, borné par les rues Quatrième, Claiborne, Derbigny et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 127 pieds.

ALBERT J. MANN—
No. 1767 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $61.60
Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 24, dans l'ilet No. 210, bornés par les rues Dante, Birch, Cambronne et Green, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dante, sur une profondeur de 120 pieds. Lot No. 4 forme le coin des rues Dante et Birch. Le lot No. 24 est de face à la rue Birch, et mesure 30 pieds de face à la rue Birch, par une profondeur de 150 pieds.

WILL J. MORGAN—
No. 261 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 10 à 16, dans l'ilet No. 646, bornés par les rues Joliet, Marks, Cambronne et St. Rd., et mesurent, le lot No. 1, 30 pieds de face à la rue Joliet, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 1 forme le coin des rues Joliet et Marks. Les lots No. 10 à 16 sont de face à la rue Joliet et mesurent une certaine quantité de pieds.

D. A. MONIER—
No. 769 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 26, dans l'ilet No. 285, borné par les rues Prieur, Roman, Ursulines et St. Philip, mesurant 31 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 142 pieds.

L. G. NEGROTTO—
No. 735 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme triangle dans l'ilet No. 560, borné par les rues Tonti, Poydras et Lafayette.

L. G. NEGROTTO—
No. 1443 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'ilet No. Fol. 187, borné par les rues Webster, Oliver, Magel et Parish Line, mesurant — pieds de face à la rue Webster.

L. G. NEGROTTO—
No. 1420 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No. 133, borné par les rues Webster, Opelousas, Wagner et Slidell, mesurant 30 pieds, 1 pouce, de face à la rue Webster, sur une profondeur de 127 pieds, 7 pouces et 6 lignes.

NYLKA LAND CO., LTD.—
No. 612 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No. 727, borné par les rues Cortez, Telemachus, Baudin et D'Hemecourt, mesurant 30 pieds, 6 pouces, de face à la rue Cortez, sur une profondeur de 90 pieds.

NYLKA LAND CO., LTD.—
No. 988 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9 et 10, dans l'ilet No. 302, bornés par les rues Gayoso, Dupré, St. Peter et Toulouse, et mesurent chacun 25 pieds, 5 pouces de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 100 pieds, 2 pouces.

BENJAMIN ORY—
No. 1721 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 143, borné par les rues Deuxième, Thalie et Erato, et mesure un certain nombre de pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1345 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. T. B. 61, borné par les rues Choctaw, Unknown et Audubon, mesurant 85 pieds par une profondeur de 127 pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1549 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otabeite, Broadway et Pine, et mesure 34 pieds, 8 pouces, 7 lignes, de face à la rue Fontainebleau, sur une profondeur de 410 pieds, 6 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté 90 pieds de face, par 90 pieds, 6 lignes sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1350 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otabeite, Broadway et Pine, et mesure 30 pieds de face à la rue Fontainebleau, par 99 pieds, 6 lignes en profondeur, sur une ligne de côté, et 34 pieds, 8 pouces et 7 lignes de face, par 81 pieds, 7 pouces, 5 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1351 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No. F. B. 66, borné par les rues Unknown, Otabeite, Broadway et Pine, et mesure 34 pieds, 7 pouces, 8 lignes de face à la rue Fontainebleau, par 81 pieds, 7 pouces, 5 lignes en profondeur sur une ligne de côté, par 30 pieds de face et 66 pieds, 2 pouces, 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté.

VENTES POUR TAXES.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1553 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $7.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otabeite, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1554 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otabeite, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1557 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otabeite, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue (maintenant) Apple, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1562 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 9, dans l'ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otabeite, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1563 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otabeite, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1560 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18, dans l'ilet No. F. B. 63, borné par les rues Choctaw, Otabeite, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de 120 pieds.

SAMUEL E. PALMER—
No. 684 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Cinq certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No. 5-9, dans l'ilet No. 178, bornés par les rues Rocheblave, Dorgenois, Thalie et Erato, "inconnu."

WALTER F. RAGAN—
No. 641 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00
Une parcelle d'un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Pt. 10, dans l'ilet No. 300, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Bienville et Iberville, mesurant 32 pieds, 9 pouces de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de 136 pieds, 8 pouces.

STAR LAND CO.—
No. 306 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Un certain ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 5032, borné par les rues Franklin, Hunter, Mexico et Edinburgh.

MME PLACIDE J. SPEAR—
No. 938 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet No. 1640, borné par les rues Broad, White et Republic, mesurant 40 pieds, 2 pouces, 4 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur de 150 pieds sur un côté de la ligne, et 163 pieds de profondeur sur l'autre côté de la ligne, et mesure à l'arrière 30 pieds.

JNO. M. SHERIDAN—
No. 91 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, dans l'ilet No. 368, borné par les rues Perdido, Rocheblave, Tonti et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 120 pieds, formant le coin de Perdido et Rocheblave.

MME CHAS. L. SEEMAN—
No. 465 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $31.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21, dans l'ilet No. 212, borné par les rues Carondelet, St. Charles, Girod et Lafayette, mesurant 23 pieds, 11 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 104 pieds, 6 pouces.

HUGH C. SMITH—
No. 1408 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $44.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5 ou V, dans l'ilet No. 301, borné par les rues Magazine, Constance, Cadiz et Jena, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 114 pieds.

PETER STIFF—
No. 1107 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $77.00
Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No. Pt. 3-5, dans l'ilet No. 281, bornés par les rues Troisième, Deuxième, Dryades et Baronne, mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 125 pieds.

FANNY TOOLMAN—
No. 1204 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Front ¼ 3, dans l'ilet No. 121, borné par les rues Slidell, River, Brooklyn et Opelousas, mesurant 24 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face à la rue Slidell, sur une profondeur de 95 pieds et 10 pouces.

WM. J. VAN SAUTEN—
No. 1763 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $127.60
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 9 ¼ 4, dans l'ilet No. 193, bornée par les rues Carrollton, Short, Jeannette et Birch, mesurant 44 pieds, 1 pouce de face à l'avenue Carrollton, sur une profondeur de 187 pieds, 6 pouces.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 360 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $11.00
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 1615, borné par les rues Alvar, Bartholomew, Promenade Floride et Industry, mesurant 341 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 364 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $8.80
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 1689, borné par les rues Independence, Congress, Agriculture et Industry.

LOUIS E. VALLOFT—
No. 361 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $2.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme demi-ilet dans l'ilet No. 1686, bornée par les rues Alvar, Bartholomew, Agriculture et Industry, mesurant 341 pieds de face à la rue Alvar, sur une profondeur de 340 pieds.

DON F. WATTS—
No. 193 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $17.60
Certains terrains de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains dans No. Fol. 276, comme lots No. 9 à 16 de la section No. 29; lots Nos. 4 et 7 de la section No. 31, dans T-S 12 R-E Est.

VENTES POUR TAXES.

DON F. WATTS—
No. 191 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'ilet No. 726, borné par les rues Telemachus, Cortes, Baudin et Banks, mesurant 24 pieds, 7 pouces de face à la rue Telemachus, sur une profondeur de 110 pieds.

DON F. WATTS—
No. 192 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $3.30
Un demi-ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme demi-ilet dans l'ilet No. 1080, borné par les rues St. Roch, Spain, Mexico et New York, mesurant 126 pieds de face à la rue Mexico, sur une profondeur de 319 pieds, 10 pouces.

T. S. WEBER—
No. 526 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Une parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. Pt. 16, dans l'ilet No. 267, bornée par les rues Bienville, Johnson, Prieur et Iberville, mesurant 41 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 136 pieds.

PATK. WHELAN No. 1—
No. 1254 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $33.00
Quatre certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9, 11, 12, dans l'ilet No. 73, bornés par les rues Webster, Wagner, Alix et Eliza, mesurent chacun 31 pieds, 7 pouces de face à la rue Webster, sur une profondeur de 128 pieds. Le lot No. 12 formant le coin Webster et Eliza.

PAUL WILLMOUTH—
No. 676 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. [illegible], borné par les rues St. Roch, Musique, Virtue et Dorgenois, mesurant 29 pieds de face à la rue St. Roch, sur une profondeur de 133 pieds.

PAUL WILLMOUTH—
No. 677 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 1283, borné par les rues St. Roch, Musique, Virtue et Dorgenois, mesurant 29 pieds de face à la rue St. Roch, sur une profondeur de 136 pieds.

PAUL WILLMOUTH—
No. 678 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No. 1283, borné par les rues St. Roch, Musique, Virtue et Dorgenois, mesurant 29 pieds de face à la rue St. Roch, sur une profondeur de 136 pieds.

PAUL WILLMOUTH—
No. 679 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No. 1285, borné par les rues St. Roch, Musique, Virtue et Dorgenois, mesurant 29 pieds de face à la rue St. Roch, sur une profondeur de 125 pieds.

JOS. FRED et CHAS. WALBERT—
No. 829 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No. 589, borné par les rues Congress, Urquhart, Elmira et Villeré, mesurant 31 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 95 pieds.

JACOB W. WOLF—
No. 1291 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $44.00
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 6 et 7, dans l'ilet No. 94, borné par les rues Washington, Sixième, Laurel et Annonciation, mesurent 35 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 130 pieds et 9 pouces.

ZODIAC CORPORATION, LTD.—
No. 198 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $27.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. 736, borné par les rues Tulane, Ulloa, Scott et Cortes, mesurant 28 pieds, 10 pouces de face à l'avenue Tulane, sur une profondeur de 30 pieds, 5 pouces sur un côté de la ligne, et sur une profondeur de 44 pieds, 6 pouces sur l'autre côté de la ligne.

ZODIAC CORPORATION, LTD.—
No. 199 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $27.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 736, borné par les rues Tulane, Ulloa, Scott et Cortes, mesurant 31 pieds, 2 pouces de face à l'avenue Tulane, sur une profondeur de 53 pieds, 6 pouces.

ZODIAC CORPORATION, LTD.—
No. 200 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $27.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No. 736, borné par les rues Tulane, Ulloa, Scott et Cortes, mesurant 33 pieds, 4 pouces de face à l'avenue Tulane, sur une profondeur de 47 pieds et 5 pouces.

ZODIAC CORPORATION, LTD.—
No. 201 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $27.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No. 736, borné par les rues Tulane, Ulloa, Scott et Cortes, mesurant 34 pieds de face à l'avenue Tulane, sur une profondeur de 34 pieds, 7 pouces et 6 lignes.

ZODIAC CORPORATION, LTD.—
No. 197 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $27.50
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet No. 736, borné par les rues Tulane, Ulloa, Scott et Cortes, mesurant 30 pieds, 5 pouces de face à l'avenue Tulane, sur une profondeur de 60 pieds et 4 pouces.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Conformément à la Section 66 de l'Acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1912 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 12 avril 1915, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
mars—11.17.24.31 avril—7

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?